

Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer

Déclaration du groupe de l'Artisanat

Depuis une quinzaine d'années, le secteur touristique des Outre-Mer est en difficulté. Selon les territoires, les flux de visiteurs sont en régression ou, au mieux, en stagnation.

Or le tourisme est un levier essentiel, en termes d'activités et d'emplois, pour les économies ultramarines.

Redynamiser ce secteur revêt donc une importance majeure.

Cela implique d'identifier les faiblesses comme les atouts des territoires, et de construire une véritable stratégie de promotion touristique adaptée aux spécificités de chaque territoire.

À cet égard, l'enjeu du développement durable prend une dimension particulière dans les Outre-Mer, compte-tenu de la richesse de leurs ressources et de leur patrimoine naturels, mais aussi de leurs fragilités face aux conséquences du changement climatique.

Aussi, cette « dimension durable » ouvre-t-elle des opportunités multiples pour relancer l'attrait des destinations ultramarines. C'est bien ce que démontre cet avis.

Il s'agit de repenser le modèle touristique de chaque territoire autour de la valorisation de ses atouts naturels et écologiques, de ses spécificités culturelles, de ses traditions culinaires, de ses savoir-faire artisanaux ou encore de ses produits locaux.

Une telle démarche doit permettre de donner une meilleure lisibilité à l'offre touristique de chaque territoire, et de différencier son positionnement par rapport aux destinations concurrentes du même espace régional.

Il s'agit également d'inscrire l'offre touristique dans une stratégie de développement global, en permettant aux habitants et aux divers secteurs d'activité d'en tirer bénéfice.

Un tel objectif exige de concevoir une stratégie touristique partagée avec l'ensemble des acteurs économiques et avec les habitants. Leur implication et leur soutien seront en effet essentiels au déploiement d'un tourisme durable.

Les défis à relever sont donc importants : rénover l'offre touristique actuelle et surtout réussir sa mutation en visant à la fois la préservation de l'environnement mais aussi sa valorisation, au service de toute l'économie locale.

Cette évolution devra nécessairement être encouragée et accompagnée. Les dispositifs d'aide à l'investissement des entreprises, tout comme l'outil de formation, devront à cet égard être mobilisés, afin de proposer aux voyageurs, des prestations et des infrastructures d'hébergement, de restauration, de loisir, ou encore des itinéraires de découverte de la culture et du patrimoine local qui soient autant originaux que qualitatifs.

L'avis formule un ensemble de propositions en ce sens que le groupe de l'artisanat approuve. Il a donc voté en faveur de cet avis.